

A background image of a lush garden with a small stream flowing through it. The stream is surrounded by various green plants and trees, creating a serene and natural setting.

GESTION ET STRATEGIES DES SERVICES ESPACES VERTS ET NATURE DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Patrick LAFFORGUE

Jardinier, directeur du service Paysage et Nature de la ville de Narbonne
Délégué régional de l'association Hortis

Patrick.lafforgue@hortis.fr ou p.lafforgue@mairie-narbonne.fr

Généralités

Le contexte, le rôle du gestionnaire, les missions d'un service EVN, la place du SEV dans l'organisation des collectivités, l'organisation d'un SEV, les stratégies antérieures

L'entretien et l'aménagement des espaces verts publics

Définition, problématiques de l'entretien, comparaison public/privé, l'aménagement des EVN

La gestion

La méthode, la Gestion différenciée (évolution du fleurissement), La gestion écologique (0 phyto, économie d'eau, les déchets, la biodiversité, les sols, les engrais, les plantes envahissantes)

Autres gestions

La forêt, la protection incendie, les cimetières, les terrains sportifs, une station balnéaire

Actions sociales

Les aires de jeux d'enfants, la pratique sportive dans les EVN, la pratique des jeux de boules,, les déjections canines, accueil des gens du voyage et des SDF, accompagnement des projets associatifs, les jardins collectifs vivriers, les jardins pédagogiques dans les écoles, l'insertion sociale

La communication

Communication et labels

La gestion humaines

La formation, le management (le contexte, la motivation, communication interne), la transversalité

Demain

CONTEXTE

Dans une période difficile, de baisse de moyens humains et financiers, d'une demande sociétale environnementale, mais aussi de « propreté » et d'équipements, la gestion d'un service EV n'est plus possible à court terme.

Nous devons avoir une vision globale et prospective pour:

- Mettre en œuvre les choix des élus avec une évaluation économique
- Correspondre à la demande sociale et environnementale des habitants
- Anticiper les évolutions pour le futur

LE RÔLE DU GESTIONNAIRE

Le rôle du gestionnaire est d'optimiser les moyens qui lui sont donnés pour remplir les missions du service:

- ✓ Les moyens financiers en fonctionnement et en investissement
- ✓ Les moyens matériels
- ✓ Les moyens humains

Il a une gestion administrative du service

Il propose des perspectives d'évolution de la ville ou du territoire dans le cadre d'une « démarche de développement durable ».

LES MISSIONS

- ✓ **Créer les jardins et aménagements paysagers**
- ✓ **Gérer et entretenir les espaces verts et les alignements d'arbres**
- ✓ **Fleurir et décorer la ville**
- ✓ **Assurer la propreté et la sécurité des sites placés sous sa responsabilité**
- ✓ **Créer, entretenir et contrôler les aires de jeux pour enfants, les équipements sportifs et le mobilier urbain**
- ✓ **Participer à l'amélioration du patrimoine urbain et du cadre de vie**
- ✓ **Gérer et aménager les berges et les cours d'eau, Entretien des cimetières**
- ✓ **Mettre en œuvre toutes les actions favorables au développement durable et à l'environnement.**



DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Jean-François PORTARRIEU
Adjoints : Béatrice MANAGAU et Karine HOARAU

MAIRE
Pierre COHEN

CABINET DU MAIRE
Françoise HENRY

ORGANISATION ET MANAGEMENT
Jérémy DAUSSIN-CHARPANTIER

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Philippe MAHÉ

Mission Grand Projet de Ville
Benoit ZELLER

Relations internationales et Affaires européennes
Gisèle TEULIÈRES

Ressources humaines
Pierre FELHES

Mission Communication interne
Patrick CAUSSADE

Analyses & Etudes de gestion
Georges CHARLES

SYSTÈMES D'INFORMATION

Nicolas BACH

Études

Nicolas DECOUDUN

Informatique technique

Pascal MERLEAU

Informations géographiques

Georges MONNOT

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sandrine DUSSENTY

Finances

André MACAKANIA

Fiscalité locale

Yannick PAULHIAC

Affaires juridiques

Marc ROUZAUD

Marchés publics

Jacqueline TERRASSE

Administration du Conseil municipal - Fêtes et cérémonies

Alice RAPATEL

Contrôle des Gestions déléguées - Intercommunalité

Christian BERQUIEZ

Patrimoine communal

Érik BRESSAND

Documentation

Christiane RWES

Economat

Imprimerie

Jean-Claude CAZES

SERVICES TECHNIQUES
Marcel LORENZO

Chargé de mission

Alain VAYSSE

VOIE PUBLIQUE

Marc SÉGUÉLA

Administration

Jean-Louis PRAT

Travaux

Dominique DUFAU

Études et Aménagements

Pierre BONNAFOUS

Coordination des travaux

Alain FABRE

Propreté

Christian FAURÉ

Logistique

Christèle CHRISTODOULOU

TRAVAUX

Éclairage public et Téléphone

Jacques CAFFORT

Études et Travaux neufs

Henry MAURY

Circulation et Transports

Philippe LE COCQUEN

Espaces verts

Jean-Pierre SAULGRAN

Valorisation des déchets urbains

Pierre SUDRE

ARCHITECTURE

Laurant NIETO

Administration

Claude ARCHIDEC

Maîtrise d'ouvrage

Olivier BATTLE

Maîtrise d'œuvre

Pierre-Jean RIERA

Maintenance Bâtiments communaux

Michel ESQUERRÉ

Ateliers

Jacques DUCROS

Équipements techniques des bâtiments

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DURABLE
Mr ou Mme X*

Adjoint

Martine KENG

URBANISME et ENVIRONNEMENT

Jean-Louis DURBAS

Administration

Jacques ROSSIGNOL

Études urbaines

Gérard GERVOIS

Environnement

Eric BOUTELOUP

Réglementation Urbaine

François ESCALES

Esthétique et Patrimoine urbain

Pierre CAMBON

Gestion du droit des sols

Jean-Pierre THOMAT

Habitat, Opérations Foncières et aménagement

Dominique CASALUX-BUSSIÈRE

*** Cette organisation sera effective au 1^{er} janvier 2009**

ANIMATION JEUNESSE, LOISIRS, SPORTS
Marc-Alexandre COURNEL

Service de l'Éducation

Jérôme BINEAU

Enfance et parents

Christian ARAGOU

Sports et loisirs

Martine TIGNOL

Animation socioculturelle

Gérard COULON

Cuisine centrale

Jean-Paul SICARD

SÉCURITÉ DOMAINE PUBLIC
Alain CUQ

Sécurité civile et Risques majeurs

Ghislaine MAGNE

Droit de place Stationnement

Marie-Paule PERALDI

Pompes funèbres et Cimetières

Karine BONNIN

Police municipale

J-Philippe BERTRAND

Élections, État civil et Formalités Administratives

Gilles BAUZOU

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SOLIDARITÉS
Marie-Christine SARRE

C.C.A.S.

Marie-Christine SARRE

Développement social

Alain CARRAL

Démocratie locale

Georges GUILLAUMOT

Hygiène et santé

Valérie OKOHÉLÉRO

AFFAIRES CULTURELLES
Janine MACCA

Administration des Affaires culturelles

Monique CARRERAS

Développement culturel

Danièle SOULÉ

Théâtre du Capitole

Robert GOUJAZE

Nicolas JOEL

Orchestre National

Robert GOUJAZE

Conservatoire

Gérard DURAN

Beaux-Arts

Michel METAYER

Bibliothèques

Pierre SULLIEN

Archives

François BORDES

Musée des Augustins

Axel HEMERY

Musée St-Raymond

Daniel CAZES

Musée Paul-Dupuy

Musée Georges-Labit

Jean PENENT

Muséum d'Histoire naturelle

Jean-François LAPEYRE

Atelier de restauration

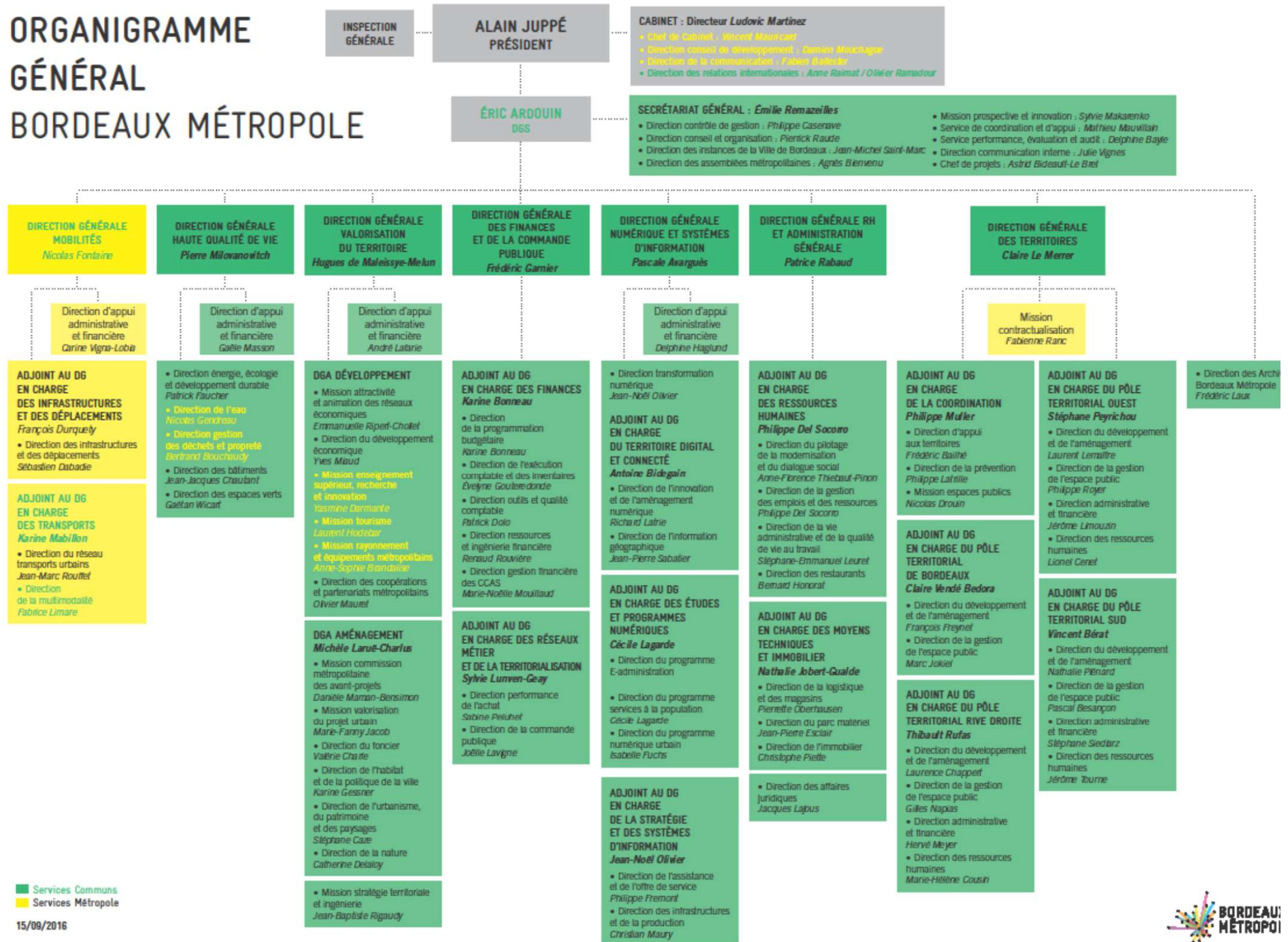
Sophie REYNARD-DUBIS

Centre de l'affiche

François-Régis GASTOU

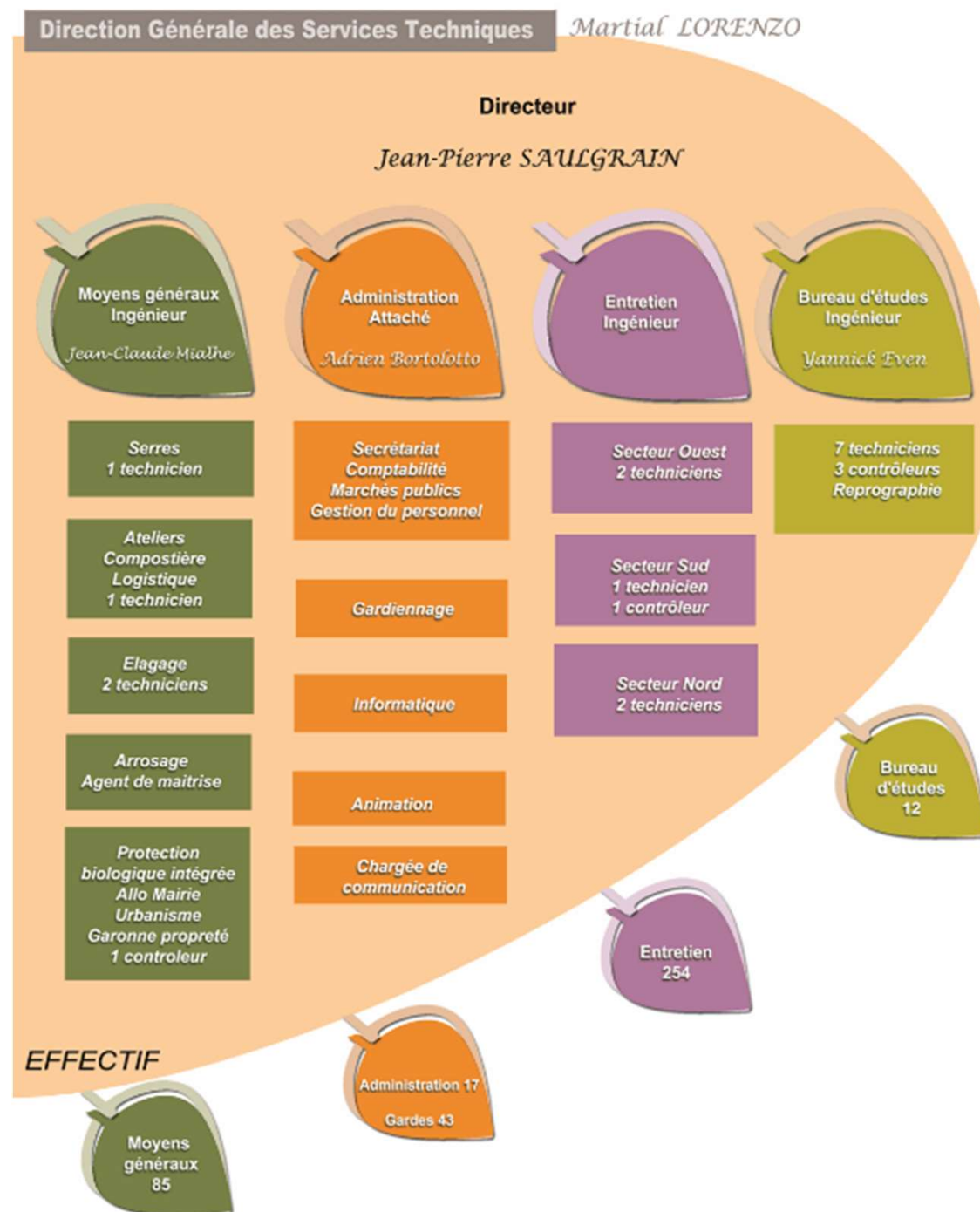


ORGANIGRAMME GÉNÉRAL BORDEAUX MÉTROPOLE



LE CONTEXTE ACTUEL

- ✓ Intercommunalités et métropolisation ou comment complexifié un mille-feuille, ou naviguer à vue dans le brouillard et en eaux troubles.
 - ✓ Pour cela, on ajoute l'option, commune nouvelle et on laisse le libre choix des compétences vertes en les nommant différemment.
 - ✓ Les intercommunalités ou métropole ont dans l'obligation de mettre en place un plan paysage.
 - ✓ Des sentiments et des réflexions se dégagent « dans un contexte financier morose de baisse de dotations de l'état et de nouvelles répartitions des priorités politiques ou financières ».
- « Les services espaces verts et naturels ne sont pas réticents à une réorganisation pour une gestion étendue du territoire et une meilleure prise en compte des paysages (TVB) mais on ne discerne pas l'intérêt de les noyer dans des pôles qui sont ensuite divisé et ou sectorisé. Où se situe la conception et la gestion des espaces naturels et verts dans ces strates territoriales surtout quand elles sont séparées »



PROGRESS 2017/2018



DIRECTION DES
JARDINS ET ESPACES VERTS
1 poste A

DIRECTION ADJOINTE
MODERNISATION
DEVELOPPEMENT
DOSSIERS TRANSVERSAUX
1 poste A

SERVICE
GESTION
RESSOURCES
HUMAINES
FINANCES
2 postes A
4 postes B
1 poste C+
4 postes C

SERVICE
GESTION
ADMINISTRATIVE
JURIDIQUE
INFORMATIQUE
1 poste A
4 postes B
1 poste C+
6 postes C

SERVICE
DE
L'ARBRE EN VILLE
1 poste A
6 postes B
3 postes C+

SERVICE
ENTRETIEN
2 postes A
9 postes B
46 postes C+
215 postes C

SERVICE
MOYENS
TECHNIQUES
2 postes A
4 postes B
14 postes C+
66 postes C

SERVICE
ETUDES TRAVAUX
2 postes A
7 postes B

PROGRESS 2017/2018



**Directeur du Service
COORDINATION
ETUDES TRAVAUX NEUFS**
P LAFFORGUE

**ASSISTANTE ADMINISTRATIVE:
V MENDOZA**

**ADMINISTRATION
OPERATIONS TRANSVERSALES**
L JULLY

**ENTRETIEN
EXTERNALISE**
M SEGURA

**ENTRETIEN
EN REGIE**
A MILLARDET

MARCHES PUBLICS

**COMMUNICATION
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES**

**PROTECTION INCENDIE
BOISEMENT
PICOU**

SURVEILLANTS JARDINIERS
JARDINS FERMES
Laurent LESGOURGUES
jardin Musée
DUPUY Mathieu CAE
BEGDOURI Karim CAE
jardin Révolution
PEREZ Georges
jardin ST PAUL
DEBAS CD
BEVILACQUA Anthony CAE

Arrosage - fontaines
Michel UBEDA

**ENTRETIEN EXTERNALISE
NETTOYAGE, TONTE, ELAGAGE,
ABATTAGE, TAILLE, ARROSAGE,
TRAITEMENT, DESHERBAGE,
DEBROUSSAILLAGE, AIRE DE JEUX,
NARBONNE
NARBONNE PLAGES
LA NAUTIQUE**

PATRIMOINE ARBORE

TORRADES Jean François
Travaux Intérêt Généraux

Aire de jeux, Jardins pédagogiques
GARCIA didier

**JARDINS FAMILIAUX
JARDINS PARTAGES**

AGENTS EN LONGUE MALADIE
SOURD Renaud
CERVANTES Lucas
DEJEAN Mathieu
CHALLEL Michel

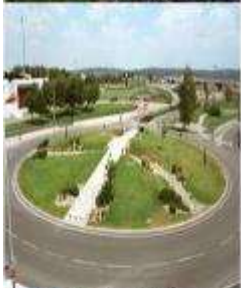
Secteur rive gauche
DAROK Simon
DELIGNY Philippe
LORENZINI Marion
LUIS Patrick
ANGUILLE Julien

secteur centre
DENIS Charles
PAILHEZ Pierre
OUSSAID Farid
RASPAUD Laurent
RENARD François
PIERINI Julien
RODRIGUEZ(apprenti)

Secteurs rive droite
VIVANCOS Philippe
ROUGE Alain
REY Romain
DAPOT Laurent
MARTIN Davy
GIMENEZ Rémy

**Logistique Interventions
Narbonne Plage
Evènementiels, Atelier**
HERNANDEZ Philippe
MARSON théo (apprenti)
ROBERT Jérémie (apprenti)

SS 2017/2018



LA VILLE DE NARBONNE A OBTENU



Label « Villes internet » : 5 @
(2011)

Label « Ville d'art et d'histoire »
(2006)

Classée "Ports Propres" :
Nautique et Narbonne-Plage
Office de Tourisme : 3 étoiles
Label « Ville Fleurie » : 3 fleurs
(2014)

Label « Ville Sportive »

Label « Ville Touristique » : 2
étoiles

Label France Station Nautique
Pavillon Bleu attribué à
Narbonne-Plage
Station touristique et balnéaire

LE SERVICE EN CHIFFRE

36	Agents
150	Hectares d'espaces verts urbains
896	Hectares de bois et de forêts communales
6 500	Arbres (dont 3 000 en alignement et 1 300 sur la Campanie)
76	Aires de jeux pour enfants avec 233 structures
3	Parcours sportifs
2	Parcours de remise en forme
4	Terrains multisports
21	Jardins pédagogiques dans les écoles Primaires et maternelles
10	Fontaines et bassins

STRATEGIES ANTERIEURES

- ✓ En 1970, les jardins publics traditionnels du centre ville.
- ✓ Un premier objectif qui a marqué la décennie 1970-1985, a été d'augmenter les espaces verts en créant de vastes zones de détente en périphérie, par l'acquisition d'anciennes terres agricoles. C'est ainsi qu'ont été aménagées les zones vertes.
- ✓ Un deuxième objectif durant la décennie 1980-1995, a consisté à multiplier les petites surfaces d'espaces verts immédiatement accessibles pour les besoins quotidiens.
- ✓ La mise en place du Plan vert en 1993 a permis d'engager un troisième objectif qui comprend trois axes majeurs pour la ville : valoriser les paysages, veiller aux équilibres naturels et prévoir les espaces verts de demain.
- ✓ Mise en place de la gestion différencié suivi d'une éco-gestion

DEFINITION: Soins, nettoyage, réparations, dépenses liées au maintien des espaces verts pour les maintenir en « bon état ». C'est un compromis pour répondre à des besoins et à une approche de la nature pour l'homme citoyen.

- ✓ **En espaces verts, les éléments entretenus sont généralement vivants : fleurs (annuelles, vivaces, bulbes), strate herbacée (gazon , pelouse et prairie), strate arbustive, le patrimoine arboré, les sols. Leur évolution est cyclique (saisons) et leur vie éphémère (germination, plantation, croissance, reproduction, mort).**
- ✓ **Il existe aussi des éléments inertes : allées, placettes, jeux d'enfants, parcours sportifs, mobiliers urbains...que l'on peut considérer comme des espaces publics hors voirie et trottoirs**

LES PROBLÉMATIQUES D'ENTRETIEN

➤ **TEMPS DE TRAVAIL :**

Absences du personnel / Encadrement / Nettoyage / Tonte / Travaux du sol / Plantation / Taille / Élagage et abattage / Défense des végétaux / Arrosage / Transports / Maintenance du matériel / Travaux d'entretien sur éléments inertes / Travaux de création et de rénovation

✓ **DISCONTINUITÉ TERRITORIALE :**

les espaces verts sont disséminés sur la commune avec des surfaces inégales.

✓ **INTERVENTIONS RÉGULIÈRES AVEC DES TACHES DIFFÉRENTES :**

on ne peut pas laisser un espace vert sans passage régulier (propreté) et le travail est différent suivant les saisons.

✓ **TRAVAIL VARIABLE DANS LE TEMPS :**

un jardin n'a pas les mêmes besoins d'entretien suivant son âge. Jardin en 4D, la quatrième dimension étant le temps.

COMPARAISON PUBLIC / PRIVE

Les contraintes budgétaires nous obligent à innover, à nous adapter, à nous réorganiser.

- ✓ Nous devons régulièrement mettre en comparaison économique nos activités qui génèrent des coûts en régie et les prix de marché public des entreprises.
- ✓ L'utilisation des ratios est un outil de comparaison mais nous devons tenir compte aussi du contexte local.
- ✓ Une réflexion est indispensable sur l'aspect sécurité des travaux, sur les moyens en matériels, sur l'évolution de nos actions, sur la récurrence de l'opération...

Un espace vert ou naturel a un rôle social, fonctionnel et esthétique. Il doit répondre à des besoins : calme, détente, promenade, rencontre, possibilités de jeux, pratiques sportives, connexion avec la nature ou un espace naturel, éventuellement activités culturelles ou artistiques.

La conception d'un espaces verts est un compromis entre les possibilités du maître d'ouvrage, les contraintes de terrain et les besoins des habitants. Ne pas oublier les agents qui en assureront l'entretien.

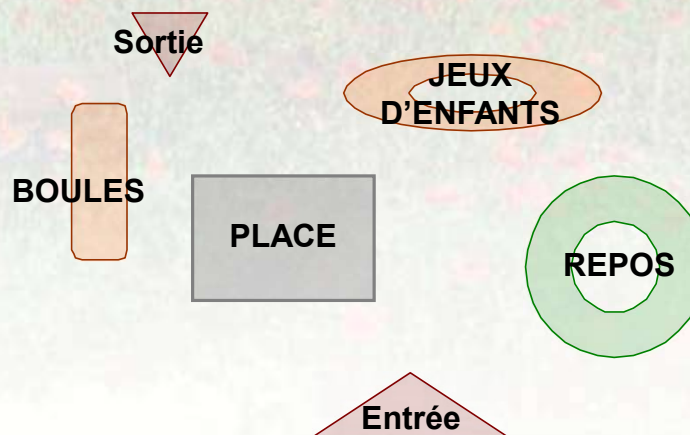
Attention aux conflits entre usagers et garder une pincée de création.

L'urbanisme règlementaire permet des aménagements de qualité et tous les documents de programmation favorise la conservation des espaces naturels. Mettre en place la charte de l'arbre et la charte des lotissements.

Nous repensons la conception des espaces verts en fonctions des pratiques alternatives d'entretien, au coût de ces pratiques et au code qualité de gestion.

Le choix des végétaux sera réalisé en fonction du code qualité, mais aussi du sol, de la situation et de la place disponible. De préférence, il sera employé des végétaux indigènes et parfaitement adaptés aux situations locales.

TYPE D'UTILISATEURS	BESOINS	EQUIPEMENTS
Adultes	Repos	Lieu isolé et calme
Personnes âgées	Activités sportives	Parcours sportif
Enfants	Rencontre	Place
Adolescents		

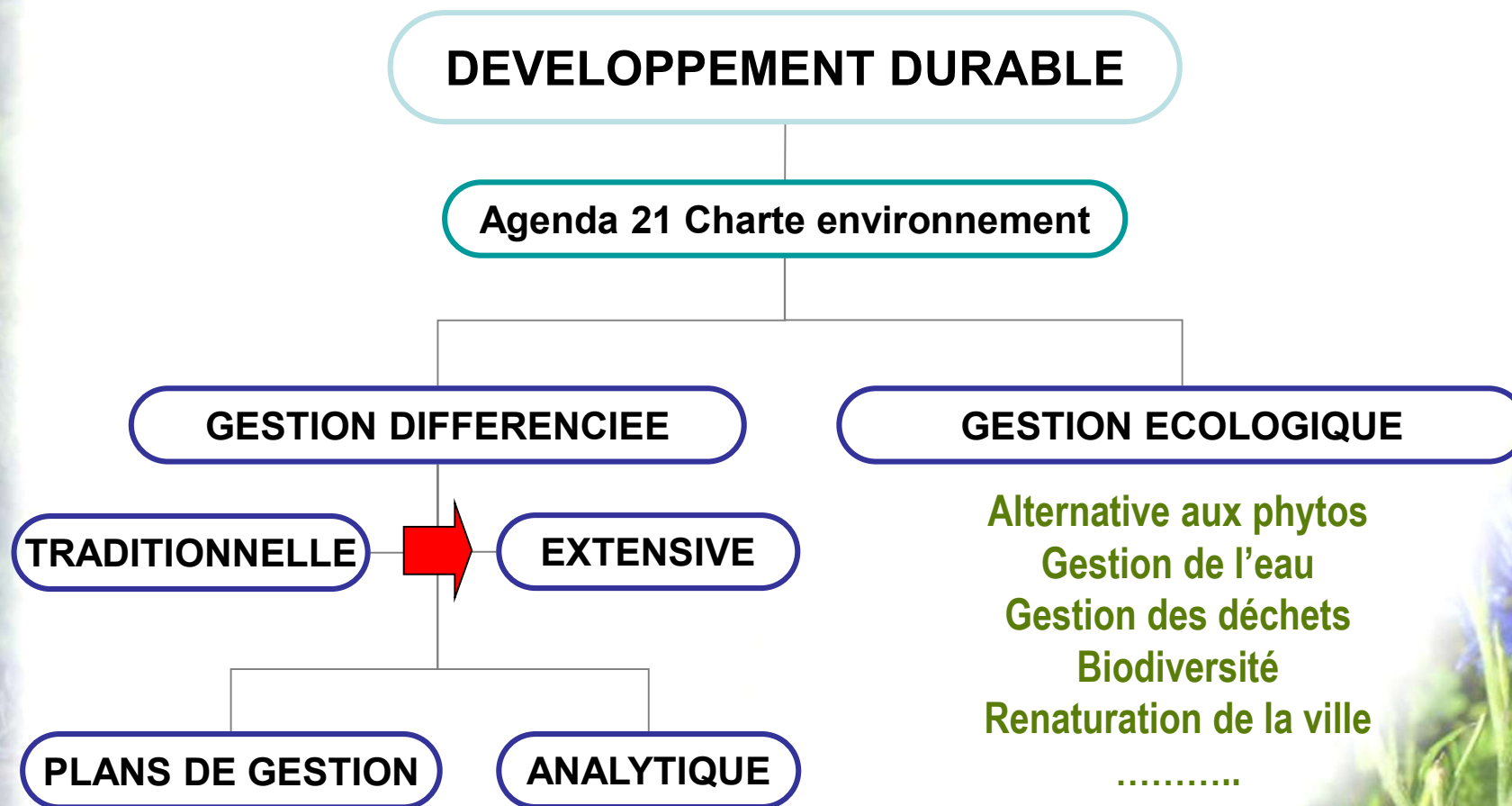


LA METHODE

- ✓ **Communication**, concertation de tous les acteurs, participation citoyenne, transversalité des services, formation
- ✓ État des lieux, audit, **inventaire**, bilan, instantanée
- ✓ **Réflexions**, définition des objectifs, moyens pour les atteindre, investissements, code qualité et typologie des espaces
- ✓ **Application sur les sites**, mise en œuvre, essais
- ✓ **Évaluation**, bilan, remise en cause, évolution



ÉVOLUTION DES PRATIQUES



Gestion différenciée

Définitions :

- ✓ *C'est la gestion qui prend en compte les caractéristiques géographiques, écologiques et paysagères des **différents** sites, leurs fréquentations, leurs **usages**... Afin d'adapter les interventions d'**entretien** en préservant **l'environnement**.*
- ✓ *Il s'agit de faire **varier** et de moduler la création et l'**entretien** des espaces en fonction de leur situation urbaine et historique, de leur **usage**, en allant d'un entretien traditionnel et soigné dit « horticole » à un entretien extensif, dit **écologique**.*
- ✓ *La gestion différenciée fait **évoluer** le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci **écologique**. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville avec des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Elle crée de nouveaux types d'espaces plus libres correspondant à une utilisation contemporaine aux fonctions plus **variées**.*

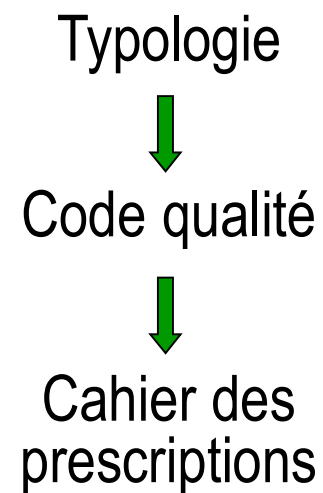
~~Traditionnelles → Gestion différenciée → Eco gestion~~

Gestion différenciée = Prestige, Horticole, Accompagnement, Gestion extensive

■ **DESCRIPTION :**

- fleurissement
- strate herbacée
- les arbustes
- les arbres
- le mobilier et les équipements
- les surfaces inertes

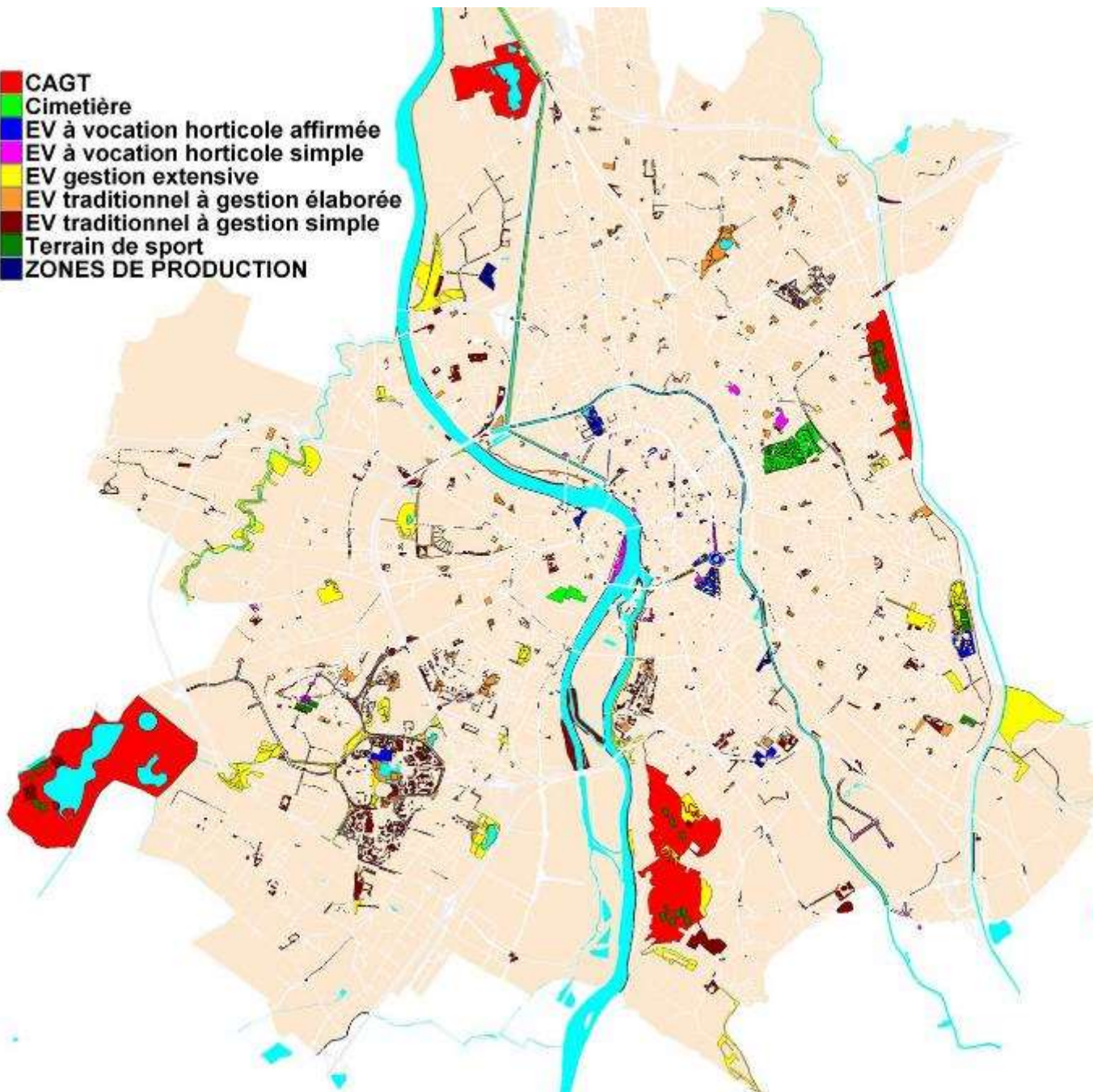
■ **MÉTHODOLOGIE :**

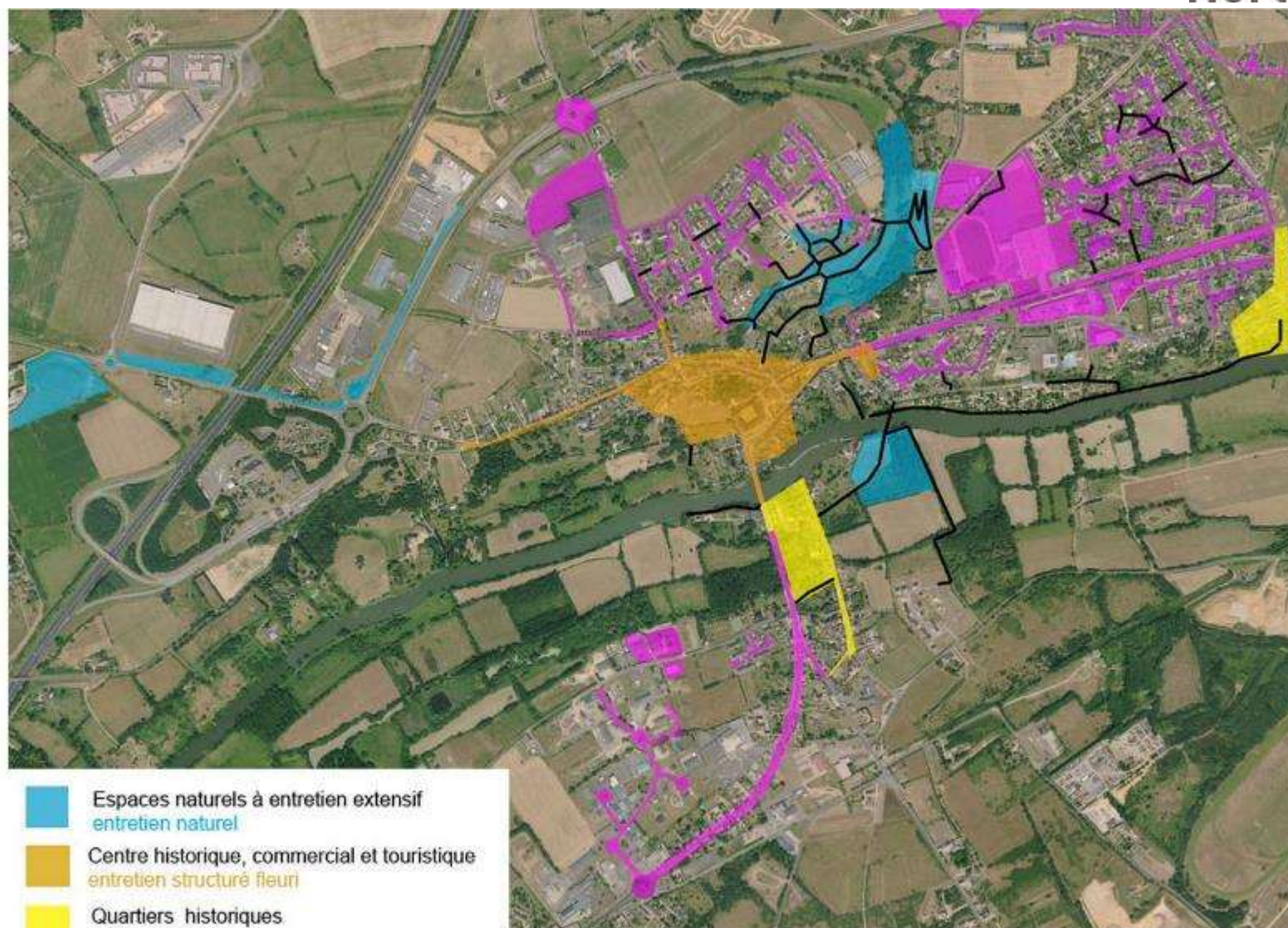


Code	ENTRETIEN	USAGES	ECOLOGIE	CONCEPTION	Rennes
1	Espace vert à vocation horticole affirmée	Jardin de prestige	Gestion Traditionnelle	De prestige	Jardins structurés très fleuris
2	Espace vert à vocation horticole simple	Jardin, square et rond point fleuris	Gestion horticole	Traditionnelle	Jardins structurés
3	Espace vert à gestion élaborée	Jardin de quartier	Gestion favorisant l'environnement	Sociale	Jardins d'accompagnement
4	Espace vert à gestion simple	Espace vert d'accompagnement	Gestion naturelle	A influence naturelle	Parcs champêtres
5	Espace nature à gestion extensive	Espace nature	Eco gestion et écosystème	Ecologique	Espaces naturels

PROGRES

- CAGT
- Cimetière
- EV à vocation horticole affirmée
- EV à vocation horticole simple
- EV gestion extensive
- EV traditionnel à gestion élaborée
- EV traditionnel à gestion simple
- Terrain de sport
- ZONES DE PRODUCTION





-  Espaces naturels à entretien extensif
entretien naturel
-  Centre historique, commercial et touristique
entretien structuré fleuri
-  Quartiers historiques
entretien structuré
-  Secteur résidentiel, économique et de services
entretien jardiné
-  Cheminements piétons

Classification des espaces verts
Plan de gestion différenciée
Ville de Durtal
juin 2015

Code	Définitions variables
1	La nature est mise en représentation aux travers des différents styles de l'art des jardins. Mise en scènes, suivi du détail, recherche des matériaux, végétaux rares et mis en valeur. Jardins contemplatifs.
2	Cet espace permet des usages variés avec différentes ambiances . Il est structuré par la palette végétale horticole. Le fleurissement est moins dense et il relève des arbustes, des vivaces et des bulbeuses.
3	Espace fonctionnel et constituant le cadre de vie de proximité. La palette végétale est composée de plantes horticole ou indigènes.
4	Espace de détente et d'activités où la nature est sous contrôle. Le caractère local de l'espace doit être conforté par l'utilisation de végétaux indigènes sans exclure les végétaux horticole.
5	Boisement, prairie, lieu humide, mare, éco système...Espace à vocation écologique , où le jardinier assure l'accès en sécurité du promeneur.

Du plus horticole

Au plus naturel

Code 1 sols sportifs



- Entretien intensif
- Arrosage automatique
- Tonte 1 à 2 fois par semaine
- Limiter l'apport d'intrants et à terme les supprimer
- Travail mécanique (plan de gestion sur 3 ans)
- Garantir une qualité de surface de jeux

Code 2 espace horticole



- Entretien intensif
- Arrosage automatique ou manuel
- Tonte 1 fois par semaine
- Désherbage (non chimique) régulier et attentif
- Palette végétale horticole.
- Valorisation du savoir faire horticole (taille, découpe des bordures, liens en osier, étiquetage) Ex : roseraie, arènes

Code 3 espace d'accompagnement



- Entretien de sécurisation
- Pas d'arrosage
- Végétaux laissés en port libre
- Flore spontanée maîtrisée et acceptée
- Palette végétale horticole et indigène
- Correspondre à l'usage du site
- Ex : espaces verts de lotissement, terre-pleins, ronds-points

Code 4 Espaces Verts champêtres

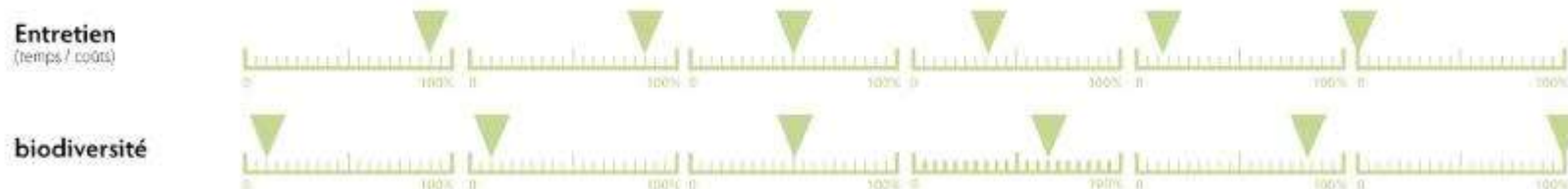


- Entretien de manière extensive
- Un ou deux fauchages par an
- Tonte des abords, liberté au tondeur de créer un paysage
- Palette végétale indigène
- Améliorer la biodiversité
- Ex : prairie de la coulée verte, haut des perrières, bassin des murailles 2

Les jardiniers de votre commune ont décidé de mettre en place un entretien spécifique à chaque type d'espace vert.



Arrosage estival	6 fois par semaine	6 fois par semaine	4 fois par semaine	3 fois par semaine	Si canicule	0
Engrais	Environ 4 fois par an	Environ 3 fois par an	Environ 2 fois par an	Environ 1 fois par an	0	0
Tonte	Néant	Hauteur environ 5cm	Hauteur environ 7cm	Hauteur environ 10cm	Fauchage	Débroussaillage
Taille des arbustes	Néant	Moyenne de 3 fois par an	Moyenne de 2 fois par an	Moyenne de 1 fois par an	Moyenne de 1 fois par an	0



LE CLASSEMENT des espaces verts



Une codification liée aux pratiques d'entretien

Il ne s'agit pas de définir des espaces de mauvaise qualité mais plutôt de répartir les espaces verts selon l'entretien réalisé. Ces différentes pratiques d'entretien sont traduites par un aspect visuel distinct.

De ces différents mode d'entretien des espaces verts découle une valeur écologique.

Chaque code transcrit un potentiel d'accueil pour la faune et la flore locale.



CODE 1 aspect impeccable



Espaces verts situés dans les lieux les plus fréquentés ou à proximité de lieux symboliques.
L'entretien y est très régulier.
Les espaces sont très beaux.

CODE 3 aspect rustique



Espaces dont le caractère champêtre et naturel est préservé pour maintenir des écosystèmes intéressants.
L'entretien y est ponctuel.

CODE 2 aspect soigné



Espaces verts traditionnels situés dans des lieux de passages réguliers.
L'entretien est limité au maintien de la propreté et de la fonctionnalité des lieux.

CODE 4 aspect naturel



Espaces naturels protégés ou non.
L'entretien est sommaire et se résume au maintien de la propreté, dans le but de préserver la biodiversité.



CLASSES	TYPE D'ESPACES	DEFINITION ET OBJECTIFS D'ENTRETIEN	COÛT MOYEN D'ENTRETIEN (€/m ²)	EXEMPLES
Classe 1	Espaces verts à gestion très soignée	Espaces verts de composition architecturale et paysagère à vocation horticole affirmée et fleurissement important (lieux à forte fréquentation).	15,27€/m ²	Carefours principaux, squares et jardins de prestige, entrées de ville...
Classe 2	Espaces verts à gestion soignée	Espace vert de composition paysagère affirmée à vocation horticole simple.	8,76€/m ²	Carefours secondaires, squares, rues principales, bâtiments publics, églises, cimetière...
Classe 3	Espaces verts à gestion régulière	Espaces verts de conception paysagère, régulièrement entretenus.	3,76€/m ²	Rues secondaires, écoles, jardins familiaux, squares de proximité...
Classe 4	Espaces verts à gestion extensive	Espaces verts paysagés dont l'entretien est réduit à un aspect de propreté des surfaces et une maîtrise de la végétation.	1,40€/m ²	Rues, routes, avenues à passage rapide, squares en dehors des zones touristiques, grands parcs, espaces naturels contrôlés...
Classe 5	Espaces verts à gestion réduite	Espaces verts bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles.	0,48€/m ²	Réserves foncières, accotements, espaces verts à faibles fréquentations...
Classe 6	Espaces verts de type forestier ou champêtre	Espaces naturels bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles.	0,26€/m ²	Forêts, zones naturelles, ...
Classe 7	Espaces verts de type agricole	Surfaces communales concédées et exploitées par des	0,05€/m ²	Terrains agricoles

Code	FLEURS	HERBE	ARBUSTE	ARBRE	INERTE
1	Massifs d'annuelles, nettoyage des fleurs	Gazon arrosé et tondu court régulièrement	Taille régulière, arrosage, travail du sol, remplacement	Taille architecturée, entretien des pieds	Bordure tranchée, désherbage
2	Annuelle, mais aussi arbuste et vivace	Arrosé, tonte sans ramassage ni désherbage	Taille raisonnée, arrosage, mulching	Taille de formation soignée	Allée entretenue par désherbage
3	Annuelle, mais aussi arbuste et vivace, prairie fleurie	Pelouse rustique, prairie urbaine	Taille raisonnée et libre, arrosage occasionnel, mulching	Taille de formation simple	Désherbage par zone des allées
4	arbuste et vivace, prairie fleurie	Prairie urbaine, tonte occasionnelle	Taille raisonnée, recépage, pas d'arrosage	Mise en sécurité	Sentier entretenu par piétinement
5	Fleurs naturelles	Prairie, fauchage	Pas de taille	Pas de taille	Sentier

Étape application

- **Mise en place : sur l'entité communale et sur de grands espaces**
- **Implication et formation des jardiniers dès la phase de réflexion.**
- **Communication et information des élus, des associations et des habitants.**
- **Suivi technique et financier, mettre en place des indicateurs de suivi.**

Étape évaluation

- **Suivi pédagogique, scientifique et écologique.**
- **Ajustements, remise en cause suivant les objectifs économiques, sociaux ou environnementaux.**

Communication

- Mise en œuvre de la communication à toutes les étapes.
> Aucun changement positif sans cette action.
- La validation et l'implication des élus.
- La sensibilisation et la formation des techniciens et jardiniers.
➤ La participation active des jardiniers est indispensable.
- L'information et les explications auprès du public des raisons du changement des pratiques.
- La valorisation d'une démarche participative pour une appropriation commune et une diffusion dans les pratiques de jardinage individuelle.

La gestion différenciée est une base de gestion en espaces verts

- Gestion du patrimoine arboré,
- Gestion des aires de jeux
- Gestion du mobilier et des équipements,
- Plan de fleurissement,
- Gestion des économies d'eau...

Gestion ou comptabilité analytique :

- investissements,
- moyens humains,
- ratios,
- coût...

[annexes\FicheTravaux.xls](#)

**« La connaissance du patrimoine
et des moyens de productions
sont indispensables à la gestion »**

Redéfinir nos missions

Des pratiques d'entretien différentes pour différents types d'espaces verts

Sauvegarder le Savoir-faire et l'Art du Jardinier

S'adapter à l'augmentation du patrimoine

Des actions éducatives vers le public : expositions écoles, jardins familiaux

Justifier les temps et les coûts

Valoriser et conserver le patrimoine végétal et historique

Connaître son patrimoine

Des espaces verts de même fonction entretenus de la même manière

Des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement

FLEURIR AUTREMENT

- **UN FLEURISSEMENT EN ADÉQUATION AVEC
UNE DÉMARCHE PLUS RESPECTUEUSE
DE NOTRE ENVIRONNEMENT.**
- **DES PLANTES PÉRENNES : BULBES, VIVACES,
PRAIRIES FLEURIES, ARBUSTES ET ROSIERS.**
- **DES PLANTES MOINS CONSOMMATRICES EN EAU,
ENGRAIS, PESTICIDES.**
- **DES MÉTHODES CULTURALES ÉCONOMES :
PAILLAGE, GOUTTE À GOUTTE...**

PROGRESS 2017/2018

L'évolution du fleurissement *sur 50 ANS*



PROGRESS 2017/2018



Les prairies fleuries





O PHYTOS

Dans un contexte réglementaire déjà contraignant, les dispositions de la loi Labbé et l'article 68 de la loi sur la transition énergétique marquent un tournant pour les collectivités qui se voient interdire l'utilisation des produits phytosanitaires sur le domaine public à compter du **01/01/2017**.

Exceptions faites sur les cimetières, les terrains de sports et les sites routiers difficilement accessibles.

Pour les particuliers, l'interdiction de l'utilisation de ces produits phytosanitaires est programmé pour le 01/01/2019.

L'achat des produits au 01/01/2017 se réalise avec le conseil d'un vendeur et sans libre service.

NOCIVITE

- Danger de santé publique : Utilisateur et public
- Objectif environnemental
- Pollution de l'eau, de l'air et des sols ;
- Effets sur la faune et la flore

ADAPTATION AU 0 PHYTOS POUR LE DESHERBAGE

- *Acceptation de l'herbe et de la flore spontanée*
- *Paillage: végétal (mulch, BRF, broyat) et plantes couvre sol, minéral (graviers, pouzzolane, galets), par toile (biodégradable ou synthétique)*
- *Pratiques alternatives au désherbage: manuelles (binettes), mécaniques (récipricator, brosses, stabnet), thermiques (flammes, infra rouge, air chaud, eau chaude, mousse chaude, vapeur sèche)*





ADAPTATION AU 0 PHYTOS POUR LES INSECTES ET MALADIES

Une plante endémique dans des bonnes conditions de culture est peu malade.

Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux par l'utilisation de mécanismes naturels. Seules ou associées à d'autres moyens de protection des plantes, ces techniques sont fondées sur les mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Ainsi, le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

4 Familles de produits: les macro-organismes (auxiliaires), les micro-organismes (champignons, bactéries, virus), les médiateurs chimiques (phéromones) et les substances naturelles.



LES ECONOMIES DE L'EAU D'ARROSAGE

- La gestion raisonnée de l'eau d'arrosage :
 - **les actions:** audit du système d'arrosage (avoir un réseau d'arrosage conforme), Modifier des espaces arrosés en des espaces autonomes, Détection des fuites, Gestion centralisée et automatique, condamnation des réseaux non utilisés (après 4 ans).
 - **la méthode du dosage:** Suivi des données météorologiques (évapotranspiration) et des données de terrain (tensiomètre, pluviomètre).
- Réduction de l'arrosage par les méthodes culturales: le paillage, utilisation de goutte à goutte
- La récupération des eaux pluviales et un approvisionnement en eau non potable. Une conception des projets qui incite le reversement des eaux de pluies des sols imperméables sur les espaces verts, création de captages
- L'eau et les espaces verts: bassins de rétention paysagés, noues et fossés, jardins de pluie, modification des paysages pour évacuer l'eau

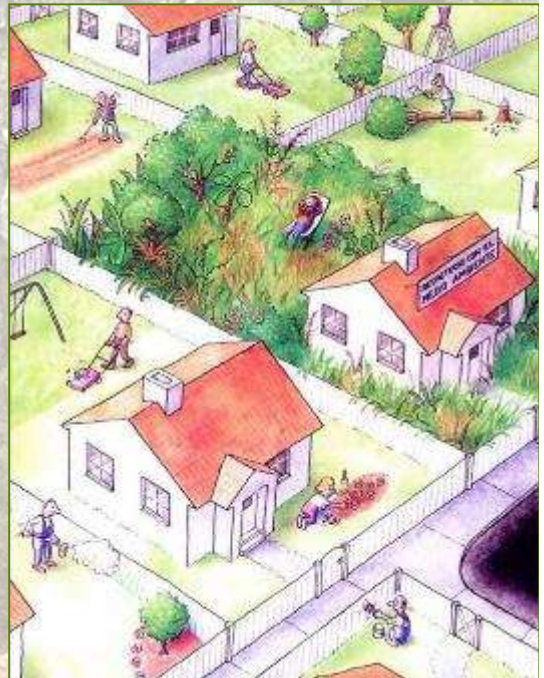
LES DECHETS EN ESPACES VERTS

- *Trois types de déchets: « les ménagers », les chimiques (huiles et emballage plastique et les déchets organiques (tonte, fauche, taille d'arbres ou d'arbustes, feuilles mortes, cartons).*
- *Réduction des déchets organiques: En ne produisant pas ou moins de déchets (moins d'interventions, taille raisonnée), en favorisant les espaces naturels.*
- *Valorisation des déchets verts: compostage pour création de compost (amendement organique) et de mulch (paillage). Le broyage sur sites pour une production de BRF ou de broyat. Le broyat d'élagage. La méthanisation.*



PRESERVATION ET AUGMENTATION DE LA BIODIVERSITE URBAINE

- *Création et Valorisation de **Trames Bleus et Vertes** (voies douces) sur une ville et sur un territoire.*
- *Création de friches urbaines et de corridors, renaturation de la ville, végétalisation verticale (murs et toits), valorisation des écosystèmes existants (mares, zone humides, maquis et garrigue).*
- *Inventaires de la biodiversité (biodiversité ordinaire) et des relations entre les espèces.*



PRESERVATION ET AUGMENTATION DE LA BIODIVERSITE URBAINE

- *Objectif: amener de la biodiversité faunistique et floristique dans nos jardins et espaces verts urbain.*
- *Favoriser l'implantation et la vie des auxiliaires (lutte contre les insectes nuisibles).*
- *Protéger règlementairement la biodiversité: Obligation de végétalisation pour les opérations de constructions dans le PLU, SCOT, Création de ZNIEFF, réservation d'espaces pour des ceintures vertes ou des forêts péri urbaine, détermination d'espaces boisés, classement d'arbres remarquables, Natura 2000... LES MESURES COMPENSATOIRES*



LES SOLS

- *Inventaire des sols et des sols pollués; Dépollution par la végétation.*
- *Analyse des sols pour comprendre son fonctionnement*
- *Le sol est un écosystème qui permet de retenir les éléments pour la plante, de la rendre disponible pour une bonne absorption par le végétal*

LES ENGRAIS VERTS

- *Objectifs: apporter des matières nutritives (stockage de l'azote), favoriser la vie du sol et améliorer la rétention de l'eau par l'apport de matières humiques.*
- *Plantes utilisées: Luzerne, moutarde, phacélie, sanfoin, seigle, trèfle.*

LES PLANTES ENVAHISSANTES

Lutte contre la prolifération des plantes exotiques envahissantes

- *Elles menacent les écosystèmes ou les espèces indigènes avec différentes conséquences: modification des milieux, gêne pour les activités humaines (écoulement des eaux) et problèmes de santé publique (allergie pour l'ambroisie)*

L'AGRICULTURE PERI URBAINE

- *Réservation des terrains sur le PLU. Patrimoine foncier de la collectivité.*
- *Objectif: circuit court, économie circulaire, repas des scolaires*
- *Elle se trouve en périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Elle peut intégrer les différents jardins vivriers collectifs.*

LA FERME URBAINE

Objectifs: Découverte du monde agricole et des animaux de la ferme, sensibiliser à l'environnement, production locale mais aussi ferme verticale produisant en quantité des produits alimentaires avec une emprise au sol réduite

L'ECO PATURAGE

Faire réaliser le débroussaillage par des animaux: moutons, chèvres, vaches, ânes...



LA TRANSITION ENERGETIQUE

Des énergies fossiles aux énergies renouvelables.

- *Utilisation de matériel électrique et de véhicules électriques. Chauffage au bois.*

LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX DES MARCHES PUBLICS

- *Description des actions sur ce chantier répondant à des choix des procédés et des matériaux favorisant la préservation de l'environnement, à la réduction des nuisances et des pollutions, à l'optimisation de la gestion des déchets, à l'information et à la sensibilisation des employés.*

LA FORET et le partenariat ONF

Les parcelles soumises au régimes forestiers

Plan d'aménagement de la forêt sur 20 ans

Prévisionnel des travaux sur un an

LA PROTECTION INCENDIE

Arrêté préfectoral n ° 201443-0006

Obligation de la collectivité

Obligation des propriétaires que la collectivité doit faire appliquée



LES CIMETIERES

Les cimetières sont des espaces fortement minéralisés laissant peu de place au végétal engendrant des besoins de désherbage importants pour limiter les adventices. De plus, le fait de laisser se développer la végétation peut faire naître un sentiment d'abandon chez les familles des défunts, peu compatible avec le travail de deuil.



LES TERRAINS SPORTIFS

Pour les terrains de sport, ce sont souvent les exigences des différents clubs et fédérations sportives qui poussent les gestionnaires vers des pratiques intensives peu favorables à l'environnement et à la biodiversité en particulier.



UNE STATION BALNEAIRE

Narbonne Plage





PROGRESS 2017/2018

ACTIONS SOCIALES



Les Aires de jeux d'enfants



PROGRESS 2017/2018

ACTIONS SOCIALES



Les Aires de jeux d'enfants



PROGRESS 2017/2018

ACTIONS SOCIALES

Les multisports, skate parc, parcours sportifs et spots de remise en forme



PROGRESS 2017/2018

ACTIONS SOCIALES

Les Espaces pour la Pratique des jeux de boules



Déjections et population canine



Accueil des gens du voyage et des SDF



Accompagnement de projets associatifs



Les jardins collectifs vivriers:

1. Jardins ouvriers et familiaux
2. Jardins d'insertion professionnelle
3. Jardins partagés
4. Jardins thérapeutiques
5. Micro fleurissement et incroyables comestibles



Les jardins pédagogiques dans les écoles



PROGRESS 2017/2018

ACTIONS SOCIALES

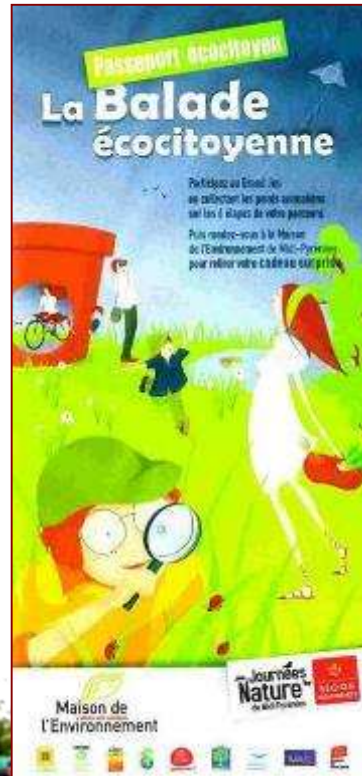


L'insertion sociale: Centre d'Aide par le Travail, Travaux d'Intérêt Généraux, Actions d'insertion des jeunes, Contrats aidés,

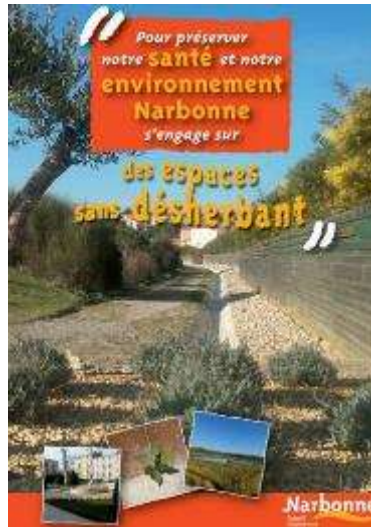
La clause d'insertion sociale dans les marchés publics 35h pour 20 000 €



Communication



Une branche nouvelle pour le jardinier



La ville se met au vert !

Outre ses espaces naturels environnants, Narbonne dispose de nombreux havres de verdure où l'on peut se ressourcer. Des espaces savamment gérés et entretenus par la collectivité, qui se mobilise au quotidien pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Les espaces verts en chiffres

Plus de **150 hectares** d'espaces verts urbains



896 hectares de bois et forêts communales



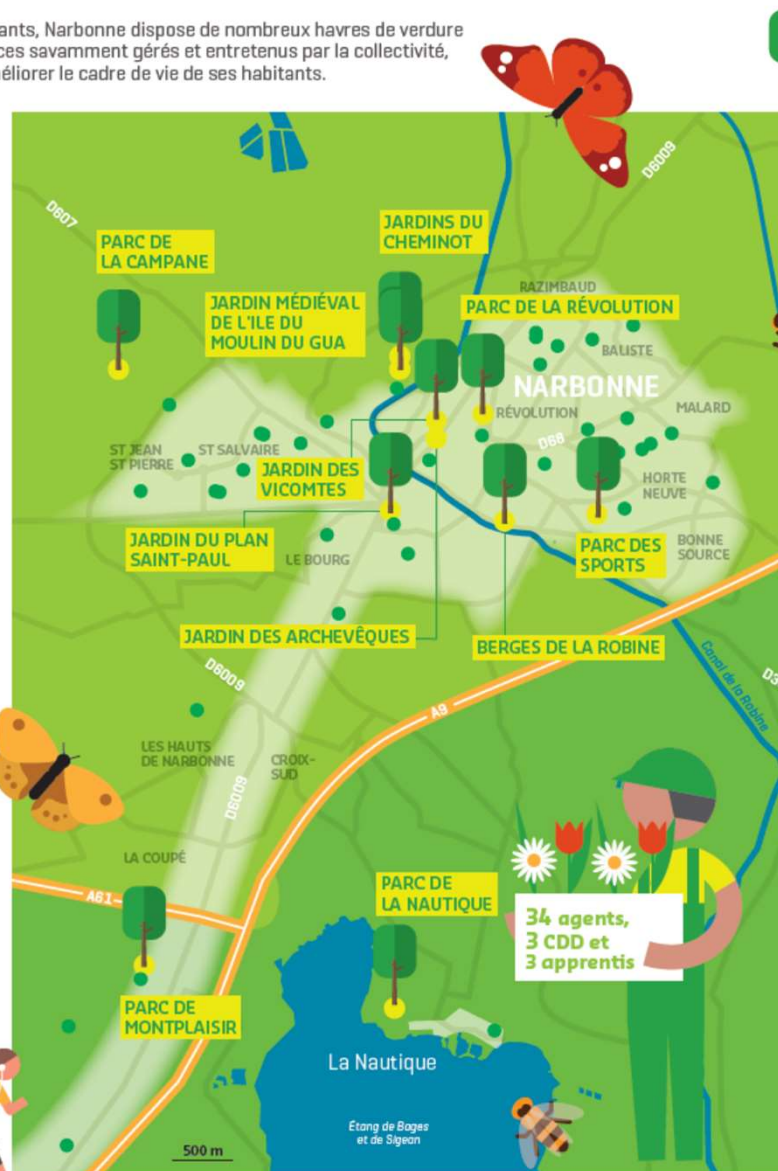
6 500 arbres dont **3 000** en alignement



76 aires de jeux pour enfants avec **233 jeux**

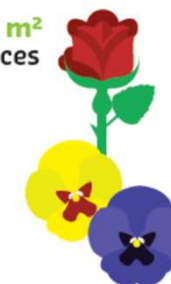


3 parcours sportifs, **2 de remise en forme**, **4 terrains multisports**



PARC ● Aires de Jeux

2 860 m² de surfaces fleuries avec **70 000 plantes**



21 jardins pédagogiques dans les écoles



60 décorations temporaires fleuries



En 2016-2017, plantation de **369 arbres**



34 agents, **3 CDD** et **3 apprentis**

PROGRESS 2017/2018

Les labels



Ils sont des vecteurs importants de communication de « la politique » et des actions du service sur le patrimoine naturel, écologique et paysager.



LA FORMATION

- La mise en œuvre d'un plan de formation en adéquation avec l'organisation de celle-ci:
- Lors de l'entrée dans la Fonction Publique Territoriale
- Lors de l'affectation sur un poste à responsabilité
- Tout au long de la carrière:
 - pour l'acquisition de compétences collectives
 - pour le développement de compétences professionnelles individuelles
 - pour un Droit Individuel à la Formation
 - pour la préparation à des concours ou examens de la FPT

Management

ORGANISATION PERFORMANTE

- Services de qualité répondant aux besoins/demandes
- Claire sur sa raison d'être (SENS)
- Capable de mobiliser collectivement et individuellement sur un PROJET ↑

↓ UN « MANAGEMENT » PERFORMANT

Doit créer les conditions de la motivation par :

- son expertise des savoir-faire
- la coordination des interactions entre métiers
- ← - la gestion des processus individuels
- la définition de la stratégie et du sens

↓ AGENTS PERFORMANTS

Agents motivés

- besoins matériels/logistiques
- besoin de sécurité (santé au travail, hygiène et sécurité)
- besoin d'appartenance (vision, valeurs)
- besoin d'estime de soi (reconnaissance)
- besoin d'accomplissement (« *je suis utile, je contribue à quelques chose qui est plus grand que moi* »)

Donc un cadre doit :
Organiser/planifier
Diriger/réguler
Informier/écouter
Contrôler
Atteindre les buts
Fixés, etc...

Management

LA MOTIVATION

	Enjeux positifs	Enjeux négatifs
Exécution du travail	<ul style="list-style-type: none">•Intérêt du métier•Reconnaissance de la qualité du travail•Valorisation du professionnalisme	<ul style="list-style-type: none">•Monotonie, routine•Pénibilité, conditions de travail, matériel non adapté
Organisation	<ul style="list-style-type: none">•Communication aisées•Autonomie et initiatives•Confiance hiérarchique	<ul style="list-style-type: none">•Horaires•Locaux peu adaptés•« flicage » ou contrôle tatillon
Relations	<ul style="list-style-type: none">•Intégration, climat•Contacts riches avec tiers (habitants, entreprises)•Hiérarchie à l'écoute	<ul style="list-style-type: none">•Isolement, mésententes•Compétition, rivalités•Hiérarchie absente, « sourde », maladroite
Collectivité	<ul style="list-style-type: none">•Cultures et rites collectifs•Proximité élus/agents•Sécurité de l'emploi•Considération du travail effectué	<ul style="list-style-type: none">•Politique sans projection•Distance élus / agents•Maintien d'un statut précaire
Salaires et Carrières	<ul style="list-style-type: none">•Rémunération attractive au regard d'autres collectivités•Perspective de promotions et d'avancement•Équité de traitement	<ul style="list-style-type: none">•Iniquité des salaires•Absence d'évolution et de mobilité

Management

- Élaborer un projet de service avec des **objectifs**
- Cultiver **le sens** du travail de chacun
- Donner des signes de **reconnaisances**
- **Communiquer** et **être à l'écoute**
- Favoriser des notions d'équipes plus que d'individus
- Il n'y a pas de « cause perdue » et nous devons réveiller les compétences, pas de recherche du 0 défaut
- Avoir de la rigueur et de la justice
- Avoir confiance aux autres et prendre du recul dans les conflits
- Nous devons avoir un management transparent qui s'appuie sur des **outils**

Communication Interne: les outils

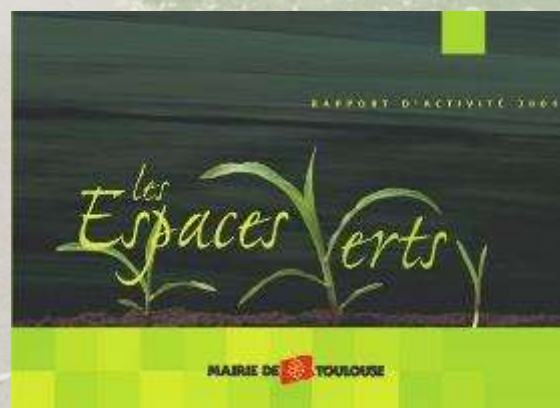
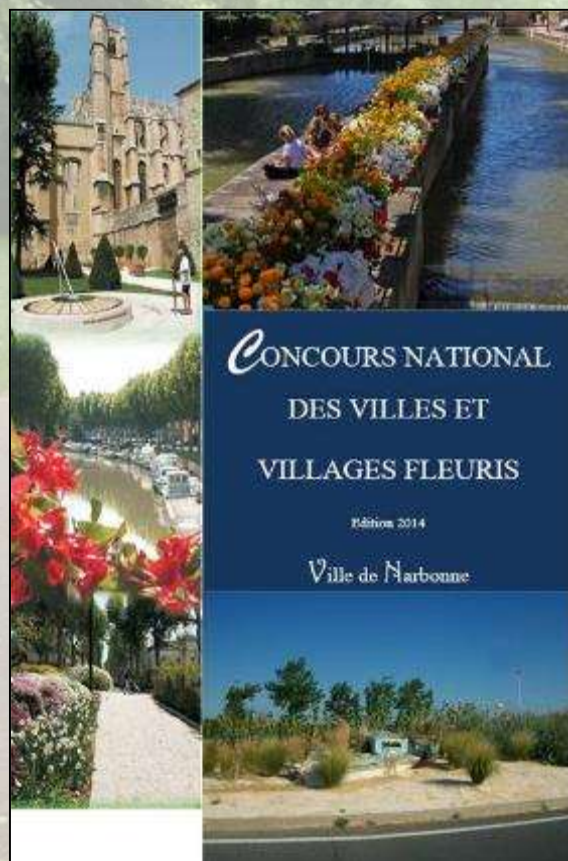
- Réunions internes verticales et transversales, informations, formations.
- L'écrit: notes de service, journal, plaquettes, accueil des nouveaux embauchés.
- Entretien d'évaluation
- Accès à une bibliothèque et aux revues et sites internet professionnels comme plantes et cité.

La communication interne: outils de management



Les rapports d'activités et documents de valorisation

Un journal interne: cohésion du service, partage de savoir et d'expérience



*Service
Jardins & Espaces Verts*

gros plan

POUR PROTÉGER NOS ESPACES VERTS



• Plets et barrières en béton, roches, tout est mis en place pour protéger le jardin Du Barry.

QUELQUEFOIS, nos concitoyens s'approprient les espaces verts d'une manière brutale en pratiquant raddos et camping sauvage, en allumant des feux de camp... Des véhicules pénètrent par effraction sur les sites et leurs occupants laissent, après leur passage, de nombreux déchets insalubres.

Vandalisme aux conséquences regrettables
Différents types de vandalisme ont été constatés ; ils créent un sentiment d'insécurité pour les équipes d'entretien et la population, une baisse notable de la fréquentation des espaces verts par les Toulousains et une charge de travail supplémentaire. Il s'agit, pour les équipes, d'évacuer les déchets, de remettre en état les systèmes d'arrosage, de remplacer les tuteurs ou les plantations, de rénover les gazons et les voies dont les pistes cyclables.

Mesures de protection
Afin d'assurer la sécurité du public et la pérennité des végétaux, des mesures de protection renforcées sont mises en place en collaboration avec les autres services municipaux et, sur les zones vertes, avec la communauté d'agglomération.
Dans un premier temps, sont inventoriés les lieux possibles de pénétration, tout en préservant un accès aux véhicules de secours

et aux équipes d'entretien. Ensuite, sont posées des cornes amovibles enterrées (la Ramée), des portails coulissants, des chicanes en S (rond point de Saint-Simon), des roches enterrées au tiers ou bien sont creusés des fossés (profondeur supérieure à 0.80m sur un dénivelé progressif de 3 m avec la pose de bornes béton pointe diamant noyées par une haie paysagère).

Pas toujours efficaces
Certains intrus sont équipés d'abarbauses et de marteau piqueur sur groupe électrogène ou n'hésitent pas à détourner un tractopelle, pour rompre nos défenses.

Un accroît de travail et une responsabilisation accrue
Ces mesures de protection génèrent un surcroît de travail : désherbage chimique entre les roches, trajets d'accès plus longs.
Pour être efficaces, les mesures de protection doivent être associées à une responsabilisation des agents afin qu'ils maintiennent les accès fermés.

Exemples
Après le terrain Marmande et le jardin Du Barry (enrochement avec plantation d'arbustes), le prochain chantier de fermeture concernera la Grande Plaine.

Guy Pitorre - Argoutets

à lire et à voir

Le dernier quart d'heure Toulousain de juin sur l'antenne de Télé Toulouse était consacré au service.
Après avoir évoqué notre actualité, ce reportage a développé le travail de l'équipe d'élagage et la réalisation

de la mosaïque du Grand Rond.
La cassette de l'émission est disponible en prêt, comme les autres ouvrages de la bibliothèque.

Patrick Lafforgue - Informatique et Communication.



• Pour le plaisir de voir, la mosaïque du Grand Rond.

nouveauté

LES SERRES MUNICIPALES, UN CHAMP D'EXPERIMENTATION

Depuis les années 90, les Serres collaborent avec le service de la Protection des Végétaux et le groupe TREDEC dans le cadre de la lutte phytosanitaire sur les plantes à massifs.

Ce partenariat permet de bénéficier d'un appui technique de pointe, de suivre les performances des produits et de se tenir informé de la réglementation.

Essais officiels

Ces essais requièrent souvent la confidentialité : les spécialités ne sont pas citées. Ils ont pour fonction de permettre de juger de leur valeur en comparaison avec des références connues. Ils sont utiles pour savoir si ces produits seront mis sur le marché ou non.

Essais de mise au point

Ils consistent à répondre à des questions pratiques comme l'ajustement des doses, la fréquence d'utilisation et la possibilité de réduire les doses.

Essais de lutte biologique

Ils ont été appliqués sur les violettes contre le thrips, le puceron et

l'araignée. En parallèle, des essais de nuistibilité ont déterminé le seuil de tolérance des plantes pour prévoir les dates de traitements. Les plantes hôtes des aleurodes (mouches blanches) comme les Jantanas ou les fuchsias ont reçu des lâchers d'encarsia formosa. Cette expérience a permis de préciser la fréquence des apports et les quantités d'auxiliaires nécessaires.

Appui technique

La Protection des Végétaux réalise des prélèvements et des analyses pour déterminer les ravageurs et les maladies (cicadelle). Elle nous aide à élaborer le catalogue des produits homologués en précisant les choix en fonction de la qualité et de la toxicité moindre pour l'homme.
Ce service participe aussi aux journées portes ouvertes afin de renseigner le public.

Odile Louzy - Grand Rond et Marie-Pierre Cadotri - Compans



• Essais de produits phytosanitaires

le lien DES JARDINS

MAIRIE DE TOULOUSE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE OCTOBRE 2002 N°14



• Soucier et solétre, l'équipe d'empalot : de gauche à droite, M. Barthe, J. Lapeyre (ex chef), J. Barthe, A. Meneghini et H. Cléac.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS QUI ONT INTÉGRÉ LE SERVICE CET ÉTÉ. CES ARRIVÉES VONT PERMETTRE D'AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ ET D'ÉPAULER LES ÉQUIPES.

JE TIENS À APPORTER TOUTS NOS ENCOURAGEMENTS AUX JARDINIERS QUI ONT CRÉÉ L'ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA VILLE DE TOULOUSE ; ELLE NOUS A PERMIS DE RENOUËR AVEC LA TRADITION EN ORGANISANT LA FÊTE DE LA SAINT-FIACRE 2002.

CETTE FÊTE A RÉUNI DANS LA CONVIVIALITÉ 155 PERSONNES POUR PARTAGER UN REPAS " ESPAGNOL " À SAINT-MARTIN-DU-TOUCH. LE MATIN, LE CONCOURS DE PÉTANQUE ET LA VISITE DE LA JARDINIERE ONT CONNU UN FRANC SUCCÈS. FÉLICITATIONS À TOUTS EN SOUHAITANT QUE DE NOUVELLES ACTIVITÉS VOIENT LE JOUR AVEC LE MÊME ENGOUEMENT.

À TRAVERS L'ÉQUIPE D'EMPALOT ET LEUR RÉACTION EXEMPLAIRE APRÈS LA CATASTROPHE AZE, SE PRÉSENTE L'OCCASION DE REMERCIER UNE NOUVELLE FOIS TOUTS LES JARDINIERS QUI SE SONT MOBILISÉS.

CE NUMÉRO ÉVOQUE AUSSI LES SUJETS DÉLICATS ET RÉCURRENTS DE NOTRE MÉTIER : LES ALIÈS, LES INTRUSIONS DANS LES ESPACES VERTS ET LES ESSAIS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES.

JOURNAL INTERNE DU SERVICE DES ESPACES VERTS

édito

Jean-Marie GRANIER

LA TRANSVERSALITE

- Décloisonner les services et entraide notamment dans l'opérationnel, tous ensemble, mutualisation des moyens
- Tout aménagement fait partie d'un plan pluriannuel d'embellissement et on ne doit pas penser qu'en fonctionnalité mais garder une orientation
Tout aménagement est important, un arbre comme un plan de Circulation
Charte de l'espace public qui permet d'améliorer la qualité et l'unité des aménagements
- Implication et information de tous, du concepteur à l'exécutant de terrain. Une implication des agents de terrains, qui associés au début d'un projet, garantissent un bon développement de l'espace

UNE GESTION PLUS GLOBALE DE L'ESPACE PUBLIC DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

VERS LA VILLE NATURE QUI COMPENSE SES PROPRES POLLUTIONS POUR NE PLUS ETRE NOCIVE A LA PLANETE
VERS LA VILLE NATURE OU IL FAIT BON ET BIEN VIVRE ENSEMBE
DES OBJECTIFS ECONOMIQUES et ENVIRONNEMENTAUX:
sobriété, efficience, évaluation, coût global et Avoir une démarche de qualité environnementale (cadre de vie, santé, biodiversité, bioclimatique).

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Patrick LAFFORGUE

Jardinier, directeur du service Paysage et Nature de la ville de Narbonne
Délégué régional de l'association Hortis

Patrick.lafforgue@hortis.fr ou p.lafforgue@mairie-narbonne.fr